

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

NUMERO SPECIAL

Matahiti 165
N° 4 - Numera Taae

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 28
no Tenuare 2016

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

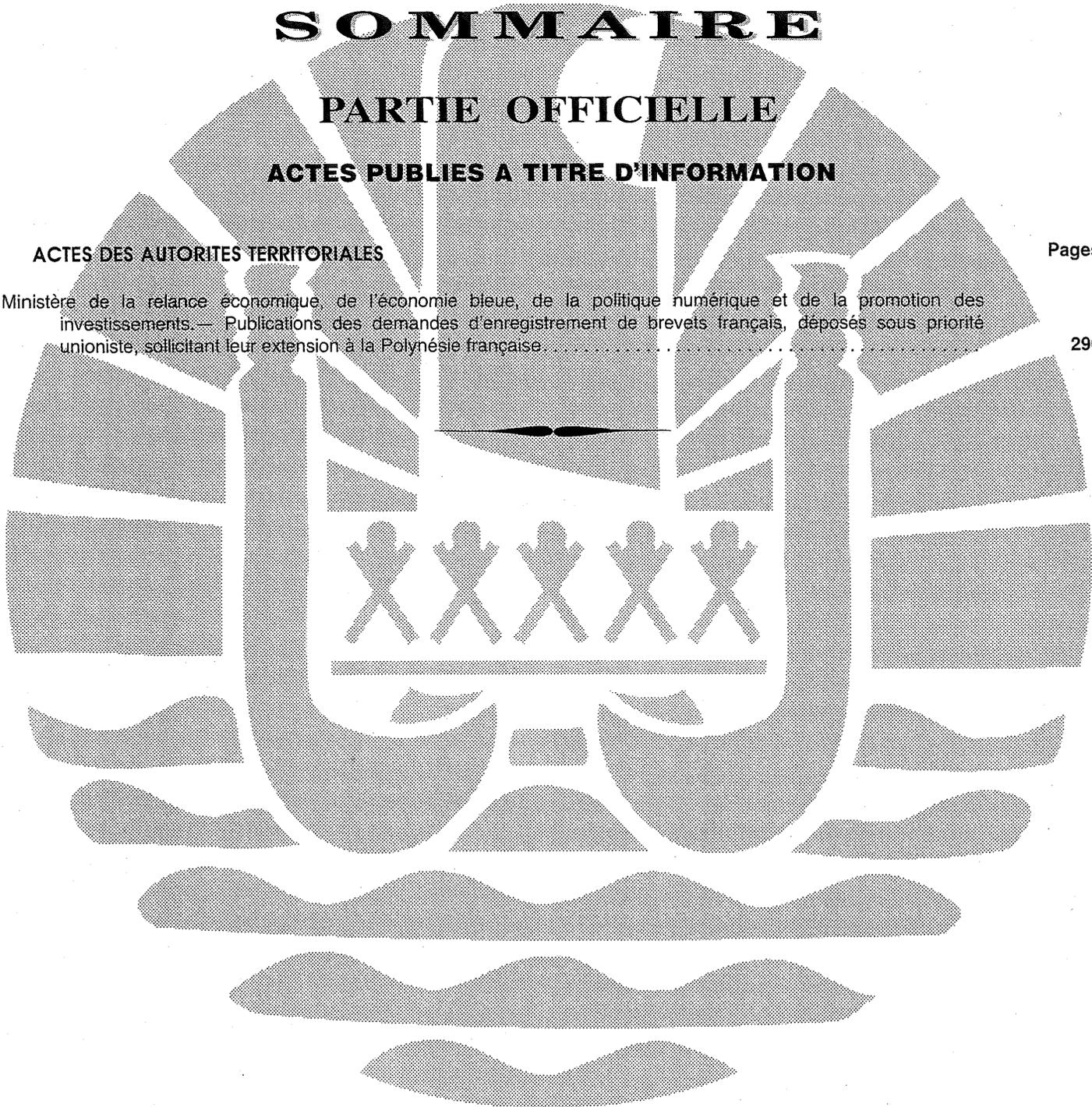
ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES TERRITORIALES

Ministère de la relance économique, de l'économie bleue, de la politique numérique et de la promotion des investissements. — Publications des demandes d'enregistrement de brevets français, déposés sous priorité unioniste, sollicitant leur extension à la Polynésie française

Pages

290



PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES TERRITORIALES

MINISTERE DE LA RELANCE ECONOMIQUE, DE L'ECONOMIE BLEUE, DE LA POLITIQUE NUMERIQUE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

PUBLICATIONS DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE BREVETS FRANÇAIS, DEPOSES SOUS PRIORITE UNIONISTE, SOLLICITANT LEUR EXTENSION A LA POLYNESIE FRANCAISE

En application de l'article R612-63 du code de la propriété intellectuelle tel qu'applicable en Polynésie française, à compter de la publication de la demande de brevet, et dans un délai de 3 mois après la publication du rapport de recherche préliminaire (qui est constitué d'une liste de brevets ou autres documents publiés qui constituent l'état de la technique à la date du dépôt), les tiers identifiés ont la possibilité de formuler des observations en portant à la connaissance la DGAE (BP 82 Motu Uta – 98713 – PAPEETE) des documents pouvant constituer des antériorités supplémentaires.

Les observations de tiers doivent présenter les documents qui peuvent être pris en considération pour apprécier la nouveauté de l'invention, qui fait l'objet de la demande de brevet, et l'activité inventive. Chaque citation de documents doit être faite en relation avec les revendications du brevet qu'elle concerne.

Les observations, présentées sous la même forme qu'un rapport de recherche préliminaire, doivent être accompagnées des documents cités, sauf s'il s'agit de brevets et être adressées en 2 exemplaires à l'adresse suivante :

***Nb :** Le rapport de recherche préliminaire est consultable dans les locaux de la DGAE ou en ligne sur le site de l'INPI à l'adresse suivante : <http://bases-brevets.inpi.fr/fr/accueil.html>*

CODES UTILISES EN MATIERE DE DOCUMENTATION DE BREVETS

Extrait de la norme ST 9 de l'OMPI* concernant l'identification des données bibliographiques des documents de brevets.

Les codes ci-après sont utilisés sur la première page des documents de brevets ainsi que dans les abrégés publiés au bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques sans connaître la langue utilisée. Les codes sont indiqués dans un cercle avant les données correspondantes.

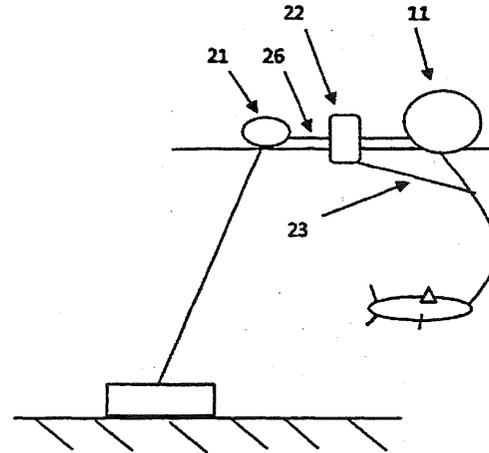
- ① Numéro de publication
- ② Désignation du type de document (détail ci-après)
- ③ Identification de l'office qui publie le document
- ④ Numéro d'enregistrement national
- ⑤ Date de dépôt
- ⑥ Classification internationale des brevets
- ⑦ Titre de l'invention
- ⑧ Abrégé
- ⑨ Nom de l'inventeur (le cas échéant) suivi éventuellement du nom de la société d'appartenance
- ⑩ Nom(s) du ou des demandeurs(s)
- ⑪ Nom(s) du ou des titulaire(s) le cas échéant. (Ce code n'apparaît que sur la première page du brevet délivré)
- ⑫ Nom du mandataire en France (le cas échéant)
- ⑬ Références à d'autres documents apparentés (le cas échéant).
- ⑭ Pays dans lequel (lesquels) la (les) demande(s) de priorité a (ont) été déposée(s).
Date(s) de dépôt de la (des) demande(s) de priorité.
Numéro(s) attribué(s) à la (aux) demandes de priorité.

(le cas échéant)

BOPI n°2015-49 du 04 décembre 2015

① 3.021.501 - ② (A1) - ③ [14 01228]. - ④ 28 mai 2014. - ⑤ A 01 K 93/02 (2013.01), A 01 K 91/18. - ⑥ PALANGRE AVERTISSANT A DISTANCE LA PRISE DE POISSON - ⑦ (Inventeurs: PERRY CHRISTOPHE; GUYOMARD DAVID). - ⑧ Demandeur: COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET ELEVAGES MARINS (CRPEM), - ⑨ Mandataire: COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET ELEVAGES MARINS. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑪ La présente invention concerne une - Palangre de capture de poisson sur laquelle un lest retient par une corde de mouillage une bouée de pêche (11) qui retient une ligne de pêche au bout de laquelle est fixé un hameçon avec ses appâts caractérisé en ce que une balise connectée (22) est liée à la bouée de pêche (11), un fil de déclenchement de balise (23) est fixé depuis la balise (22) jusque la ligne de pêche (12) et se tend sous l'effet de la mise en tension d'un mou sur la ligne de pêche avec la prise de poisson qui déclenche la mise en émission de la balise (22), dont le signal d'émission est adressé par voie satellitaire au téléphone du pêcheur en surveillance, la balise (22) est couplée à proximité à une bouée de pêche ancrée (21) qui lui assure la flottaison.



① 3.021.540 - ② (A1) - ③ [14 55033]. - ④ 03 juin 2014. - ⑤ A 61 K 8/97 (2013.01), A 61 K 8/35, 8/68, A 61 Q 19/00. - ⑥ COMPOSITIONS DE SOINS DE LA PEAU - ⑦ (Inventeurs: HAJEM NEILA; CHOULOT JEAN-CHRISTOPHE). - ⑧ Demandeur: CASTER Société par actions simplifiée, - ⑨ Mandataire: CASALONGA & ASSOCIES. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑪ La présente invention a pour objet une composition contenant au moins du phosphate d'ascorbyle de magnésium, un extrait de pois, un extrait de crocus et un composé céramide de formule (I). L'invention a également pour objet l'utilisation d'une telle composition pour améliorer l'effet barrière, l'élasticité et la fermeté de la peau ainsi que pour densifier le derme et stimuler la synthèse de collagène de la peau.

① 3.021.664 – ② (A1) – ③ [14 54919]. – ④ 30 mai 2014. – ⑤ C 10 M 111/02 (2013.01), C 10 M 171/02, C 10 N 30/00, 20/02. – ⑥ POLYOLEFINES LUBRIFIANTES DE BASSE VISCOSITE – ⑦ (Inventeurs: COURTIADÉ MARION; SANSON JULIEN; WELLE ALEXANDRE; SLAWINSKI MARTINE; WASSENAAR JEROEN). – ⑧ Demandeur: TOTAL MARKETING SERVICES Société anonyme. – ⑨ Mandataire: LAVOIX. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

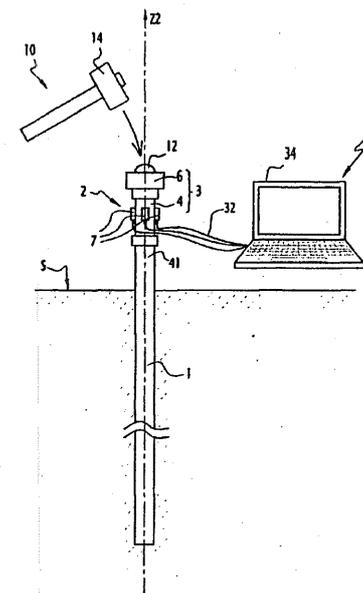
⑤ L'invention concerne une huile de basse viscosité comprenant plus de 50 % en poids de 9-méthyl-11-octyl-hénicosane ainsi qu'une composition lubrifiante comprenant cette huile de base et éventuellement une autre huile de base ou un additif. Cette huile selon l'invention possède une viscosité cinématique à 100 °C, mesurée selon la norme ASTM D445, allant de 3 à 4 mm².s⁻¹. L'invention concerne également une telle huile de basse viscosité préparée selon un procédé particulier mettant en œuvre un catalyseur métallocène ainsi que l'utilisation de cette huile en tant que lubrifiant haute performance pour la lubrification dans les domaines des moteurs, des engrenages, du freinage, des fluides hydrauliques, des réfrigérants, des graisses.

① 3.021.665 – ② (A1) – ③ [14 54926]. – ④ 30 mai 2014. – ⑤ C 10 M 111/02 (2013.01), C 10 M 177/00, 171/02, 101/02, C 10 N 30/00, 20/02. – ⑥ PROCÉDE DE PRÉPARATION DE POLYOLEFINES LUBRIFIANTES DE BASSE VISCOSITE – ⑦ (Inventeurs: COURTIADÉ MARION; SANSON JULIEN; WELLE ALEXANDRE; SLAWINSKI MARTINE; WASSENAAR JEROEN). – ⑧ Demandeur: TOTAL MARKETING SERVICES Société anonyme. – ⑨ Mandataire: LAVOIX. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ L'invention concerne un procédé de préparation d'une huile de basse viscosité comprenant plus de 50 % en poids de 9-méthyl-11-octyl-hénicosane. Ce procédé met en œuvre un catalyseur métallocène particulier et permet de préparer une huile polyalphaoléfine (PAO) dont la viscosité cinématique à 100 °C, mesurée selon la norme ASTM D445, va de 3 à 4 mm².s⁻¹. Cette huile peut être utilisée comme lubrifiant haute performance pour la lubrification dans les domaines des moteurs, des engrenages, du freinage, des fluides hydrauliques, des réfrigérants, des graisses.

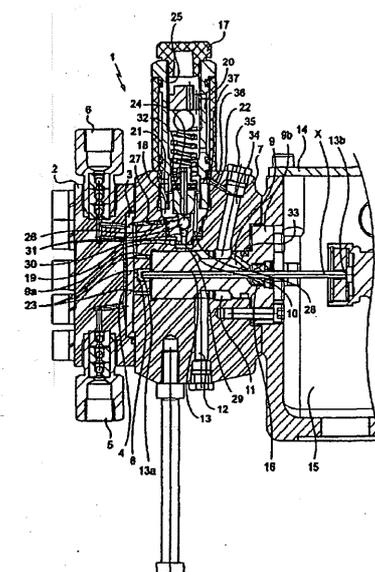
① 3.021.678 – ② (A1) – ③ [14 54906]. – ④ 30 mai 2014. – ⑤ E 02 D 33/00 (2013.01), E 02 D 13/06, 13/00. – ⑥ PROCÉDE ET DISPOSITIF DE DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ PORTANTE D'UN MICROPIEU – ⑦ (Inventeurs: GOURVES ROLAND; BENZ NAVARRETE MIGUEL; BREUL PIERRE; BACCONNET CLAUDE; GOTTELAND PHILIPPE). – ⑧ Demandeurs: SOL SOLUTION Société par actions simplifiée; UNIVERSITE BLAISE PASCAL - CLERMONT II; FEDERATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (FNTP). – ⑨ Mandataire: LAVOIX. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ Ce procédé de détermination de la capacité portante d'un micropieu, comprend des étapes consistant à: a) installer des capteurs, de déformation et d'accélération, sur une extrémité supérieure (41) d'un micropieu (1); b) frapper l'extrémité supérieure du micropieu; c) mesurer, à l'aide des capteurs, la réponse du micropieu à l'impact réalisé à l'étape b). Ce procédé comprend au moins une étape supplémentaire consistant à: d) effectuer une analyse numérique des mesures à la fois dans le domaine fréquentiel et dans le domaine temporel, afin de calculer la capacité portante du micropieu.



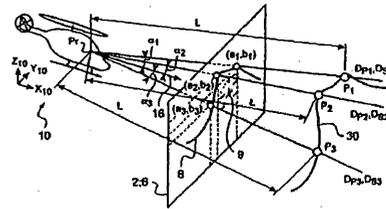
① 3.021.713 – ② (A1) – ③ [14 54797]. – ④ 27 mai 2014. – ⑤ F 04 B 43/067 (2013.01). – ⑥ POMPE A MEMBRANE A COMMANDE HYDRAULIQUE COMPRENANT UN CHEMIN DE DEGAZAGE DEDIE – ⑦ (Inventeur: CHEVALLIER YOANN). – ⑧ Demandeur: MILTON ROY EUROPE Société anonyme. – ⑨ Mandataire: CABINET BOETCHER. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ L'invention concerne une pompe comportant une tête de dosage (1) comprenant une première partie (2) et une deuxième partie (7) dans laquelle est ménagée une chambre hydraulique (8) qui est remplie d'un fluide et un corps de dosage (14) comprenant des moyens d'entraînement en translation d'un piston (13) de la pompe dans la chambre hydraulique, une soupape (17) de régularisation de pression dans la chambre hydraulique et au moins un chemin de dégazage (33, 34, 36, 37) s'étendant dans la deuxième partie de sorte qu'une première extrémité du chemin formant le point le plus bas dudit chemin débouche au niveau d'une jonction entre le piston et un joint monté sur le piston et qu'une deuxième extrémité du chemin formant le point le plus haut dudit chemin débouche dans un corps creux de ladite soupape.



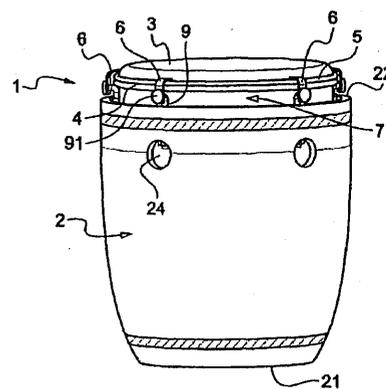
① 3.021.771 - ② (A1) - ③ [14 01230]. - ④ 28 mai 2014. - ⑤ G 06 F 11/14 (2013.01), G 06 T 15/00, G 02 B 27/01. - ⑥ PROCÉDE CONTRIBUTEUR DE LA SECURISATION D'UNE REPRESENTATION GRAPHIQUE SYNTHETIQUE DE LA VUE EXTERIEURE D'UN AERONEF - ⑦ (Inventeur: OTT ADRIEN). - ⑧ Demandeur: AIRBUS HELICOPTERS. - ⑨ Mandataire: GPI & ASSOCIES. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ La présente invention concerne un procédé contributeur de la sécurisation d'un affichage de vision synthétique d'un aéronef (10) permettant d'afficher sur un moyen de visualisation (2,6) une vue au moins partielle en perspective (8) de l'environnement dudit aéronef (10) et une symbologie de pilotage (9). Au cours de ce procédé, on définit au moins un point de contrôle (P_1, P_2, P_3) situé dans ledit environnement et formant avec un point de référence (Pr) dudit aéronef (10) une première droite (DP). Ensuite, on calcule par une première fonction d'affichage F_1 les coordonnées d'affichage $(a_1, b_1), (a_2, b_2), (a_3, b_3)$ de chaque point de contrôle (P_1, P_2, P_3) sur ledit moyen de visualisation (2,6), puis on calcule par l'inverse $(F_2)^{-1}$ d'une seconde fonction d'affichage F_2 et à partir desdites coordonnées d'affichage $(a_1, b_1), (a_2, b_2), (a_3, b_3)$ une seconde droite (D_s) passant par ledit point de référence (Pr). Enfin, on compare lesdites première et seconde droites (DP, D_s) correspondant à un même point de contrôle (P_1, P_2, P_3) afin de définir si ledit d'affichage de vision synthétique est intégrée.



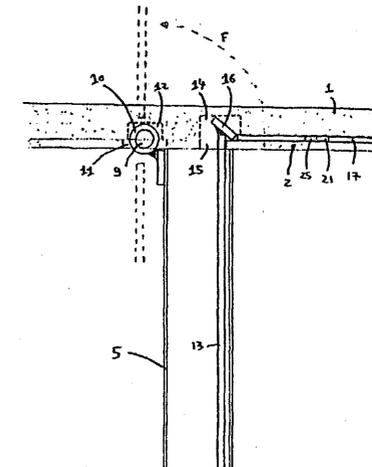
① 3.021.802 - ② (A1) - ③ [14 54946]. - ④ 30 mai 2014. - ⑤ G 10 D 13/02 (2013.01). - ⑥ INSTRUMENT DE MUSIQUE A PERCUSSION DU TYPE MEMBRAPHONE MUNI D'UN DISPOSITIF DE REGLAGE DE LA TENSION DE LA PEAU - ⑦ (Inventeur: AIGLE FAUSTIN RUBERT). - ⑧ Demandeur: AIGLE FAUSTIN RUBERT. - ⑨ Mandataire: CABINET CHAILLOT. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ L'invention concerne un instrument de musique à percussion du type membranophone (1), comprenant une peau (3) maintenue tendue à une extrémité ouverte (22) d'un fût (2) entre un collier de retenue (4) et un collier de serrage (5), l'instrument (1) comprenant en outre un dispositif de réglage de la tension de la peau (3) comprenant des premiers organes de serrage/desserrage portés extérieurement par le collier de serrage (5), caractérisé par le fait que le dispositif de réglage de la tension comprend en outre un insert (7) sous la forme d'un corps creux monté dans le fût (2), l'insert (7) portant sur sa paroi extérieure, disposés à intervalles réguliers, des seconds organes de serrage/desserrage aptes à coopérer avec les premiers organes de serrage/desserrage pour mettre en tension ou relâcher la peau (3), les seconds organes de serrage/desserrage ne débordant pas à l'extérieur du fût (2).



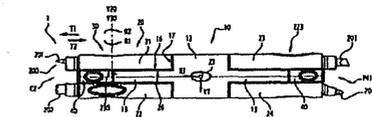
① 3.021.852 - ② (A1) - ③ [14 01307]. - ④ 06 juin 2014. - ⑤ A 47 B 3/08 (2013.01), A 47 B 13/00, F 16 B 2/24. - ⑥ TABLE A PLATEAU BASCULANT - ⑦ (Inventeur: BAUMGARTEN JEAN PIERRE). - ⑧ Demandeur: LES CREATIONS INOVA Société anonyme. - ⑨ Mandataire: CABINET VANDER HEYM. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ Dispositif formant table à plateau basculant, comportant au moins un montant (5) vertical, notamment deux montants verticaux à distance l'un de l'autre, supportant au moins une platine (2; 3) montée pivotante par rapport à un axe (9) horizontal par rapport audit au moins un montant, un plateau (1) étant fixé à la au moins une platine, et étant prévus des moyens de blocage pour bloquer le plateau en position horizontale, caractérisé en ce que les moyens de blocage comportent une tige, notamment sous la forme d'une lame (13), notamment métallique souple, fixée audit au moins un montant, terminée dans sa partie supérieure par une tête (16) en forme de crochet faisant saillie latéralement de la tige et s'accrochant à la platine et/ou au plateau dans la position horizontale du plateau.



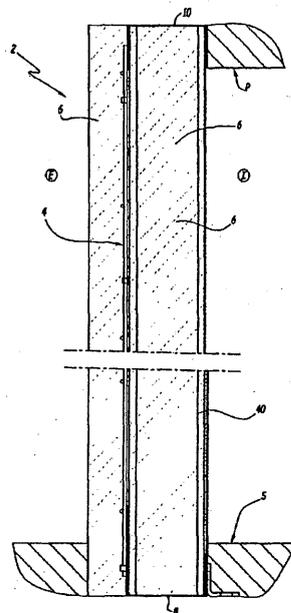
① 3.021.903 - ② (A1) - ③ [14 55129]. - ④ 05 juin 2014. - ⑤ B 43 K 24/00 (2013.01), B 43 K 27/02, A 45 D 40/00. - ⑥ INSTRUMENT, PAR EXEMPLE STYLO D'ECRITURE, STYLO DE MAQUILLAGE, OUTIL OU JOUET, ET PROCÉDE DE MISE EN OEUVRE D'UN TEL INSTRUMENT - ⑦ (Inventeurs: DORPMUND PATRICK; MARIANO PEDRO). - ⑧ Demandeurs: DORPMUND PATRICK; MARIANO PEDRO. - ⑨ Mandataire: LAVOIX. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ La présente invention concerne un instrument (1), par exemple un stylo d'écriture, un stylo de maquillage, un outil ou un jouet. Cet instrument (1) comprend un corps (10) adapté pour préhension par un utilisateur; et au moins un module (20) qui comporte une partie active (200) et qui est mobile par rapport au corps (10). Cet instrument (1) comprend également un mécanisme (30) de guidage du module (20) en translation (T_1, T_2) et en rotation (R_1, R_2) le long du corps (10), le module (20) étant mobile par rapport au corps (10) successivement en translation (T_1, T_2) parallèlement à un premier axe (X_1) et en rotation (R_1, R_2) autour d'un deuxième axe (Y_30) qui est perpendiculaire au premier axe (X_1) et qui est solidaire du corps (10), entre une configuration de repos où la partie active (200) du module (20) est logée dans le corps (10) et une configuration d'utilisation (C_2) où la partie active (200) du module (20) est en saillie hors du corps (10). L'invention concerne également un procédé de mise en oeuvre d'un tel instrument (1).



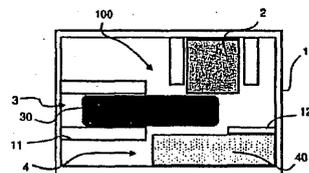
① 3.021.982 - ② (A1) - ② [14 55231]. - ② 10 Juin 2014. - ⑤ E 04 C 2/06 (2013.01), E 04 B 1/74. - ④ ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION POUR UN BÂTIMENT ET PROCÉDE DE FABRICATION D'UN TEL ÉLÉMENT - ② (Inventeurs: GERMAIN FRANCOIS; CHAVANEL CHRISTOPHE). - ① Demandeurs: GERMAIN FRANCOIS; CHAVANEL CHRISTOPHE. - ① Mandataire: LAVOIX. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤7 Élément de construction (2) pour un bâtiment, comprenant une ossature métallique autoporteuse (4), un grillage qui est fixé à l'ossature et un isolant (6) non-porteur, dans lequel sont noyés l'ossature et le grillage.



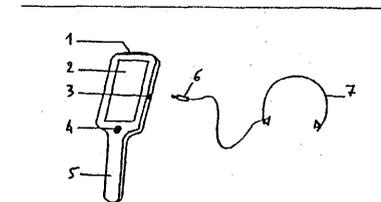
① 3.022.031 - ② (A1) - ② [14 55080]. - ② 05 Juin 2014. - ⑤ G 01 P 15/06 (2013.01), B 65 D 79/02. - ④ DISPOSITIF DE SUIVI DE MARCHANDISES PRÉSENTANT UN INDICATEUR VISUEL DE DÉTECTION DE CHOC - ② (Inventeurs: RAYANT OLIVIER; VIGUIE JEAN-PIERRE). - ① Demandeur: JINNOV'OR Société par actions simplifiée. - ① Mandataire: LEGI LC. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤7 L'invention concerne un dispositif de suivi de marchandise destiné à être associé à un produit susceptible de subir un choc, comprenant un support (1) présentant au moins un indicateur visuel (CB), (I) apte à présenter au moins deux états distincts, caractérisés en ce que le support (1) porte au moins un ensemble (100) comprenant:
- au moins une masselotte (2) mobile, apte à se déplacer sous l'effet d'un choc;
- au moins un média fluide (30) destiné à modifier l'état de l'indicateur visuel, le média fluide étant contenu dans un moyen de retenue (3) placé sur le support (1) en une position prévue pour que la masselotte (2) agisse sur le moyen de retenue pour le faire passer d'une fonction de confinement du média fluide (30) par rapport à l'indicateur visuel (CB), (I), à une fonction de libération du média fluide (30).



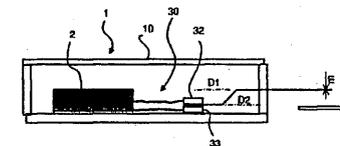
① 3.022.059 - ② (A1) - ② [14 01351]. - ② 05 Juin 2014. - ⑤ G 06 K 7/10 (2013.01), G 07 C 13/00, G 06 Q 90/00. - ④ DISPOSITIF DE SCANNAGE DE CODES BARRES ÉQUIPÉ D'UN LOGICIEL "TEXT TO SPEECH", D'UN ÉCRAN ET D'UNE SORTIE AUDIO DONT L'UTILISATION DESACTIVE L'ÉCRAN - ② (Inventeur: PROUX FRANCK HUBERT ANDRE). - ① Demandeur: 2BLOKES. - ① Mandataire: 2BLOKES. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤7 L'invention concerne un dispositif de lecture de codes barres autonome avec un écran (2) permettant la lecture directe par l'homme du nom des candidats contenu dans une série de noms dans les codes barres et encadré par un sigle de début et de fin de lecture. Le branchement à ce dispositif d'un périphérique audio (7) entraîne l'extinction de l'écran (2). Un logiciel « text to speech » traduit alors en paroles le nom du candidat dans le dispositif audio, ce qui permet à l'utilisateur incapable de lire de reconnaître le bulletin ou confirmer la sincérité de son choix. Afin de garantir la confidentialité de l'utilisateur handicapé, le branchement du dispositif audio (7) dans la prise (3) du lecteur entraîne l'extinction et la désactivation de l'écran (2). Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux processus de vote.

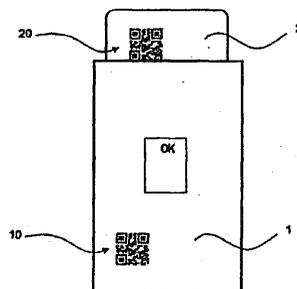


① 3.022.061 - ② (A1) - ② [14 55081]. - ② 05 Juin 2014. - ⑤ G 06 Q 10/08 (2013.01). - ④ DISPOSITIF DE TRACABILITÉ COMPRENANT UN BOÎTIER ET UN ORGANE AMOVIBLE À PARTIR DU BOÎTIER, L'ORGANE AMOVIBLE FORMANT UN COUPE-CIRCUIT - ② (Inventeurs: RAYANT OLIVIER; VIGUIE JEAN-PIERRE). - ① Demandeur: JINNOV'OR Société par actions simplifiée. - ① Mandataire: LEGI LC. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤7 L'invention concerne un dispositif de traçabilité destiné à être associé à un produit pendant au moins une phase de sa vie, prenant la forme d'un boîtier (1) incluant au moins un composant électronique (2) apte à mesurer et mémoriser au moins un paramètre, le composant électronique (2) étant relié à des moyens d'alimentation électrique (3) par un circuit d'alimentation (30), caractérisé en ce qu'il comprend un organe amovible (5) destiné à couper le circuit d'alimentation (30), le boîtier présentant une ouverture (10) au travers de laquelle l'organe amovible (5) s'étend dans une position de coupure du circuit d'alimentation électrique (3), et au travers de laquelle l'organe amovible (5) est susceptible d'être retiré pour refermer le circuit d'alimentation électrique (3), le boîtier (1) intégrant un système anti-retour interdisant un retour, en passant par l'ouverture (10), de l'organe amovible (5) dans la position de coupure du d'alimentation électrique (3).

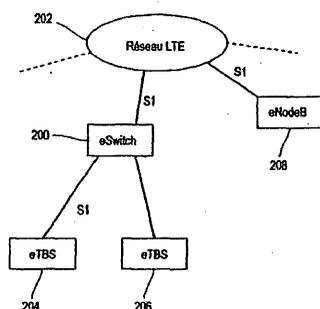


① 3.022.062 - ② (A1) - ③ [14 55082] - ④ 05 Juin 2014. - ⑤ G 06 Q 10/08 (2013.01). - ⑥ **BADGE DE SUIVI D'UNE MARCHANDISE PRÉSENTANT UN PREMIER ET UN DEUXIÈME ÉLÉMENT DE CODE D'IDENTIFICATION, ET SYSTÈME DE TRACABILITÉ UTILISANT UN TEL BADGE** - ⑦ (Inventeurs: RAYANT OLIVIER; VIGUIE JEAN-PIERRE). - ⑧ Demandeur: JINNOV'OR Société par actions simplifiée, - ⑨ Mandataire: LEGI LC. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑪ L'invention concerne un badge de suivi d'une marchandise comprenant un élément support (1) destiné à être associé à une marchandise, et présentant au moins un premier élément (10) de code d'identification de la marchandise, caractérisé en ce qu'il comprend un élément amovible (2) présentant au moins un deuxième élément (20) de code d'identification de la marchandise destiné à former avec le premier élément (10) de code d'identification un troisième élément de code d'identification (3).

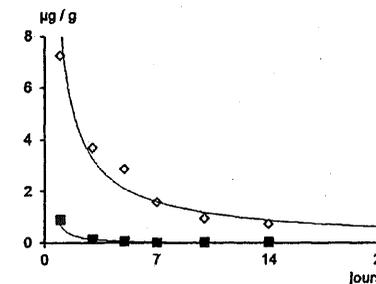
① 3.022.097 - ② (A1) - ③ [14 55112] - ④ 05 Juin 2014. - ⑤ H 04 W 92/02 (2013.01). - ⑥ **PROCÉDE D'INTÉGRATION D'UN DISPOSITIF DE GESTION DE COEUR DE RESEAU ET DISPOSITIFS METTANT EN OEUVRE UN TEL PROCÉDE** - ⑦ (Inventeur: MINOT PIERRE). - ⑧ Demandeur: ELECTRONIQUE TELEMATIQUE ETELM Société par actions simplifiée, - ⑨ Mandataire: CABINET PONTET ALLANO & ASSOCIÉS SELARL. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑪ Procédé pour connecter un dispositif appartenant à un premier réseau de communication mobile du type à bande étroite, à un second réseau de communication mobile du type à large bande, le dispositif implémentant une couche protocolaire selon une première norme de communication mobile. Le procédé comprend une mise en oeuvre d'une couche de transposition, la couche protocolaire étant reliée au second réseau de communication du type à large bande via une liaison du type « Internet Protocole » (IP). Le procédé comprend en outre une configuration de la couche protocolaire pour transmettre toute donnée reçue par le premier dispositif vers la couche de transposition et une configuration de la couche de transposition pour transmettre toute donnée reçue par la couche de transposition vers le second réseau de communication.

BOP1 n°2015-51 du 18 décembre 2015

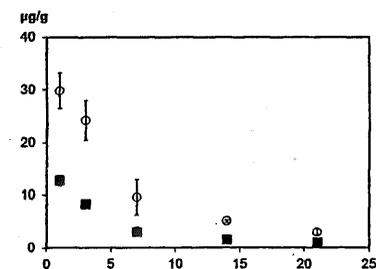
① 3.022.109 - ② (A1) - ③ [14 55437] - ④ 13 Juin 2014. - ⑤ A 01 N 43/16 (2013.01), A 01 P 11/00. - ⑥ **COMPOSITION COMPRENANT DU DIFÉNAOUM, APPAT RODONTICIDE ET PROCÉDE DE LUTTE CONTRE DES RONGEURS CIBLES NUISIBLES** - ⑦ (Inventeurs: CARUEL HERVE; ESPANA BERNADETTE; BESSE STEPHANE; LATTARD VIRGINIE; BENOIT ETIENNE). - ⑧ Demandeur: LI-PHATECH Société par actions simplifiée, - ⑨ Mandataire: CABINET BARRE LAFORGUE & ASSOCIÉS. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑪ L'invention concerne une composition comprenant une proportion d'un stéréo-isomère de configuration, dit trans-di fénacoum, du difénacoum de formule 3-(biphényl-4-yl)-1-(4-hydroxycoumarin-3-yl)-1,2,3,4-tétrahydronaphthalane, les carbones 1 et 3 du groupement 1,2,3,4-tétrahydronaphthalane du trans-difénacoum étant de même configuration absolue, caractérisée en ce que le trans-difénacoum est majoritaire dans le difénacoum. L'invention concerne aussi un appât rodenticide et un procédé de lutte contre des rongeurs cibles nuisibles.

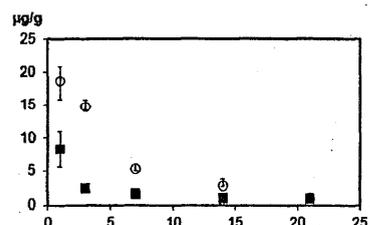
① 3.022.110 - ② (A1) - ③ [14 55441] - ④ 13 Juin 2014. - ⑤ A 01 N 43/16 (2013.01), A 01 N 43/18, A 01 P 11/00. - ⑥ **APPAT RODONTICIDE ET PROCÉDE DE LUTTE CONTRE DES RONGEURS CIBLES NUISIBLES METTANT EN OEUVRE UN TEL APPAT** - ⑦ (Inventeurs: CARUEL HERVE; ESPANA BERNADETTE; BESSE STEPHANE; LATTARD VIRGINIE; BENOIT ETIENNE). - ⑧ Demandeur: LI-PHATECH Société par actions simplifiée, - ⑨ Mandataire: CABINET BARRE LAFORGUE & ASSOCIÉS. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

périodes consécutives de 24 heures.



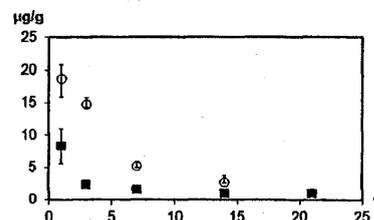
⑪ L'invention concerne un appât rodenticide comprenant:
 - un excipient comestible pour des rongeurs cibles nuisibles, et;
 - au moins un composé rodenticide par ingestion choisi parmi des composés rodenticides de structure chimique admettant une pluralité de stéréoisomères de configuration, l'un des stéréo-isomères de configuration, dit stéréoisomère moins rémanent, de la pluralité de stéréoisomères de configuration:
 ○ présentant une rémanence hépatique chez les rongeurs cibles inférieure à la rémanence hépatique d'au moins un autre stéréo-isomère de la pluralité de stéréoisomères de configuration, et;
 ○ étant majoritaire dans la pluralité de stéréo-isomères de configuration; et dans lequel le composé rodenticide est présent avec une proportion massique choisie pour être non létale pour des rongeurs cibles nuisibles consommant dudit appât pendant une période de 24 heures et pour être létale pour des rongeurs cibles nuisibles consommant dudit appât pendant plusieurs

① 3.022.111 - ②(A1) - ③[14 55445]. - ④ 13 Juin 2014. - ⑤ A 01 N 43/16 (2013.01), A 01 P 11/00. - ⑥ COMPOSITION COMPRENANT DE LA BROMADIOLONE, APPAT RODONTICIDE ET PROCEDE DE LUTTE CONTRE DES RONGEURS CIBLES NUISIBLES - ⑦ (Inventeurs: CARUEL HERVE; ESPANA BERNADETTE; BESSE STEPHANE; LATTARD VIRGINIE; BENOIT ETIENNE). - ⑧ Demandeur: LI-PHATECH Société par actions simplifiée. - ⑨ Mandataire: CABINET BARRE LAFORGUE & ASSOCIÉS. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



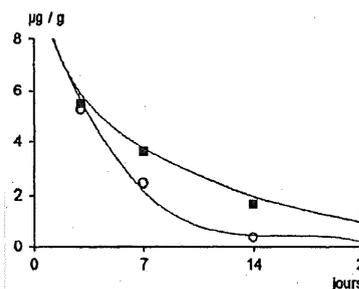
⑪ L'invention concerne une composition comprenant un stéréo-isomère de la bromadiolone, dit homo-stéréo-isomère, de formule 3-[3-(4'-bromo-[1,1'-biphényl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phénylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one, les carbones 1 et 3 du groupement 3-hydroxy-1-phénylpropyle dudit homo-stéréo-isomère étant de même configuration absolue, ledit homo-stéréo-isomère étant majoritaire dans la bromadiolone.

① 3.022.112 - ②(A1) - ③[15 54961]. - ④ 01 Juin 2015. - ⑤ A 01 N 43/16 (2013.01), A 01 P 11/00. - ⑥ COMPOSITION COMPRENANT DE LA BROMADIOLONE, APPAT RODONTICIDE ET PROCEDE DE LUTTE CONTRE DES RONGEURS CIBLES NUISIBLES - ⑦ (Inventeurs: CARUEL HERVE; ESPANA BERNADETTE; BESSE STEPHANE; LATTARD VIRGINIE; BENOIT ETIENNE). - ⑧ Demandeur: LI-PHATECH Société par actions simplifiée. - ⑨ Mandataire: CABINET BARRE LAFORGUE & ASSOCIÉS. - ⑩ Priorité: FR, 13 Juin 2014, n° 1455445. - ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



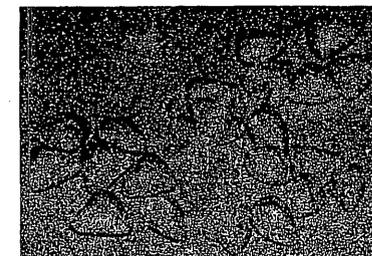
⑫ L'invention concerne une composition comprenant de la bromadiolone majoritairement sous forme d'homo-stéréo-isomère de formule 3-[3-(4'-bromo-[1,1'-biphényl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phénylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one, les carbones 1 et 3 du groupement 3-hydroxy-1-phénylpropyle étant de même configuration absolue. L'invention concerne également un appât rodenticide et un procédé de lutte contre des rongeurs nuisibles.

① 3.022.113 - ②(A1) - ③[14 55443]. - ④ 13 Juin 2014. - ⑤ A 01 N 43/18 (2013.01), A 01 P 11/00. - ⑥ COMPOSITION COMPRENANT DE LA DIFETHIALONE, APPAT RODONTICIDE ET PROCEDE DE LUTTE CONTRE DES RONGEURS CIBLES NUISIBLES - ⑦ (Inventeurs: CARUEL HERVE; ESPANA BERNADETTE; BESSE STEPHANE; LATTARD VIRGINIE; BENOIT ETIENNE). - ⑧ Demandeur: LI-PHATECH Société par actions simplifiée. - ⑨ Mandataire: CABINET BARRE LAFORGUE & ASSOCIÉS. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



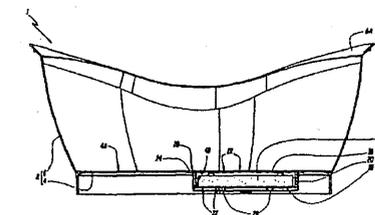
⑪ L'invention concerne une composition comprenant de la diféthialone sous forme d'au moins un stéréo-isomère de configuration de la diféthialone, dit homo-stéréo-isomère, de formule 3-(4'bromobiphényl-4-yl)-1-(4-hydroxythiocoumarin-3-yl)-1,2,3,4-tétrahydronaphtalène, les carbones 1 et 3 du groupement 1,2,3,4-tétrahydronaphtalène dudit homo-stéréo-isomère étant de même configuration absolue, ledit homo-stéréo-isomère étant en quantité majoritaire dans la diféthialone. L'invention concerne aussi un appât rodenticide et un procédé de lutte contre des rongeurs nuisibles.

① 3.022.117 - ②(A1) - ③[14 55440]. - ④ 13 Juin 2014. - ⑤ A 23 C 19/00 (2013.01), A 23 C 9/00. - ⑥ PRODUIT ALIMENTAIRE FROMAGER OU LAITIER SEC DE TYPE SNACK ET SON PROCEDE DE FABRICATION - ⑦ (Inventeurs: OUSTRIC CLAUDE; BEUDON DIDIER). - ⑧ Demandeur: BONGRAIN SA Société anonyme. - ⑨ Mandataire: CABINET ORES Société anonyme. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑪ La présente invention se rapporte à un produit alimentaire fromager ou laitier sec de type snack et à son procédé de fabrication.

① 3.022.129 - ②(A1) - ③[14 55476]. - ④ 16 Juin 2014. - ⑤ A 47 K 3/024 (2013.01), F 24 H 7/00. - ⑥ BAIGNOIRE DE PUERICULTURE - ⑦ (Inventeur: WINDENBERGER LAURENT). - ⑧ Demandeur: A L T PARTNERS Société par actions simplifiée. - ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX LYON Société à responsabilité limitée. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



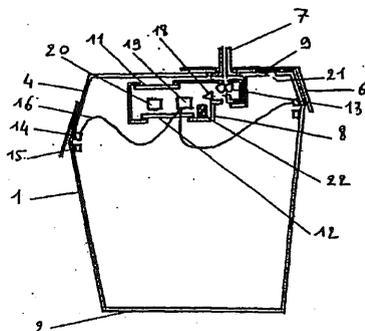
⑪ Cette baignoire de puériculture (1) comporte une cuve (2) prévue pour contenir de l'eau pour y baigner un enfant en bas âge, y compris un nouveau-né ou un nourrisson. Afin de maintenir chaude l'eau du bain de manière efficace, tout en prévoyant que la baignoire de puériculture soit simple à fabriquer et à utiliser, l'invention prévoit qu'une paroi, notamment le fond (4), de la cuve est pourvue de moyens de libération de chaleur (10), adaptés pour restituer à l'eau contenue dans la cuve de la chaleur préalablement accumulée.

① 3.022.333 – ② (A1) – ③ [14 55398]. – ④ 13 juin 2014. – ⑤ F 24 H 7/00 (2013.01), C 09 K 5/06. – ⑥ **MATERIAUX A BASE DE PHOSPHATE DANS DES SYSTEMES DE STOCKAGE THERMIQUE D'ENERGIE** – ⑦ (Inventeurs: NZIHOU ANGE; PHAM MINH DOAN; SHARROCK PATRICK). – ⑧ Demandeurs: ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIELS "ARMINES" Association loi de 1901; ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES D'ALBI-CARMAUX. – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ Les propriétés physico-chimiques de certains matériaux à base de phosphates ont été explorées dans le but d'élaborer des systèmes de stockage thermique d'énergie. Une famille de produits comprenant orthophosphates, pyrophosphates, polyphosphates, apatites et minerais phosphatés, sont décrits à base d'orthophosphates, de pyrophosphates, d'apatites et de minerais de phosphates, seuls ou en combinaison avec d'autres produits en particulier des silices ou silicates, qui sont utiles pour le stockage d'énergie de par leur stabilité thermique jusqu'aux hautes températures, leur faible coefficient de dilatation thermique et leur conductivité thermique. La fourchette de températures de fusion de ces matériaux est large et permet de stocker l'énergie sensible ainsi que l'enthalpie de fusion sur une large gamme de températures sans danger de décomposition.

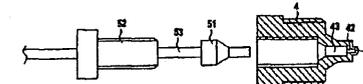
① 3.022.384 – ② (A1) – ③ [14 01408]. – ④ 16 juin 2014. – ⑤ G 07 C 13/02 (2013.01), G 08 B 13/08. – ⑥ **URNE ELECTORALE A DEPOUILLEMENT AUTOMATIQUE UTILISANT DES BULLETINS AVEC CODES BARRES DANS LEUR ENVELOPPE FENETREE EMPILABLE AVEC BOITIER INTERNE AMOVIBLE ET SYSTEMES ANTI-FRAUDES** – ⑦ (Inventeur: PROUX FRANCK HUBERT ANDRE). – ⑧ Demandeur: 2BLOKES. – ⑨ Mandataire: 2BLOKES. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ L'invention concerne plusieurs améliorations d'une urne électorale à dépouillement automatique. Les parois du fond de l'urne (1) sont inclinées et hachurées (3). Les systèmes optique (18), électronique (19), de mémoire permanente (20), mécanique (13), les écrans (11 et 12), l'accumulateur électrique (22) sont inclus dans un boîtier (8) solide, indépendant et amovible. Ce boîtier, le couvercle (4) et le sur-couvercle (5) sont percés d'un trou (23). Le couvercle (4) et le fond (1) sont reliés chacun par un contact permettant la détection d'ouverture de l'urne. Ce système est relié (16) au boîtier (8). Une fente de secours (21) dans le couvercle (4) est protégée par un adhésif sécurisé (9). Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'organisation des élections.



BOPI n°2015-52 du 24 décembre 2015

① 3.022.630 – ② (A1) – ③ [14 55786]. – ④ 23 juin 2014. – ⑤ G 01 N 1/10 (2013.01). – ⑥ **DISPOSITIF POUR PRELEVER DES MICRO-ECHANTILLONS D'UN FLUIDE SOUS PRESSION COMPORTANT UNE BUSE INDEPENDANTE DU TUBE CAPILLAIRE** – ⑦ (Inventeurs: THEVENEAU PASCAL; MARQUES DAVID). – ⑧ Demandeur: ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIELS "ARMINES" Association loi de 1901. – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

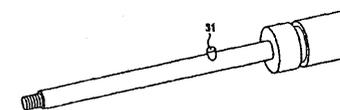


⑦ Ce dispositif permet de prélever des micro-échantillons d'un fluide sous pression contenu dans un contenant. Il comporte:

- une buse (4) comportant une première extrémité connectée à un tube capillaire (5) pouvant être inséré dans ledit contenant et une deuxième extrémité percée d'un orifice;
- un piston mobile (7) terminé par un nez obturateur; et
- des moyens de déplacement dudit piston mobile dans:
 - une position dite « de fermeture » dans laquelle ledit nez obturateur est amené contre ledit orifice pour le fermer hermétiquement; ou dans
 - une position dite « d'ouverture » dans laquelle ledit nez obturateur est décollé dudit orifice pour prélever ledit fluide.

La buse (4) est une pièce indépendante dudit tube capillaire (5), et le dispositif comporte des moyens de liaison permettant de mettre en liaison de façon amovible et étanche un perçage intérieur de ladite buse (4) avec un diamètre intérieur dudit tube capillaire.

① 3.022.631 – ② (A1) – ③ [14 55787]. – ④ 23 juin 2014. – ⑤ G 01 N 1/10 (2013.01). – ⑥ **DISPOSITIF POUR PRELEVER DES MICRO-ECHANTILLONS D'UN FLUIDE SOUS PRESSION COMPORTANT DES MOYENS DE GUIDAGE DU PISTON MOBILE EN TRANSLATION** – ⑦ (Inventeurs: THEVENEAU PASCAL; MARQUES DAVID). – ⑧ Demandeur: ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIELS "ARMINES" Association loi de 1901. – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. – ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑦ Ce dispositif permet de prélever des micro-échantillons d'un fluide sous pression contenu dans un contenant. Il comporte:

- une buse (4) comportant une première extrémité connectée à un tube capillaire (5) pouvant être inséré dans ledit contenant et une deuxième extrémité percée d'un orifice;
- un piston mobile (7) terminé par un nez obturateur; et
- des moyens de déplacement dudit piston mobile dans:
 - une position dite « de fermeture » dans laquelle ledit nez obturateur est amené contre ledit orifice pour le fermer hermétiquement; ou dans
 - une position dite « d'ouverture » dans laquelle ledit nez obturateur est décollé dudit orifice pour prélever ledit fluide; et
- des moyens de guidage du piston mobile en translation.

BOPI n°2015-53 du 31 décembre 2015

① 3.022.769 - ②(A1) - ③[14 01533] - ④ 30 Juin 2014. - ⑤ A 61 G 1/06 (2013.01), B 62 K 5/007. -
 ⑥ EXTRACTEUR QUAD SECOURS A VICTIME -
 ⑦ (Inventeur: VERRIER CHRISTIAN). - ⑧ Demandeur: VERRIER CHRISTIAN. - ⑨ Mandataire: VERRIER CHRISTIAN. - ⑩ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ La présente invention concerne un dispositif pour le transport de victime par le biais d'un module ajouté sur un quad version utilitaire de 4 ou 6 roues.

Le dispositif selon l'invention concerne un caisson amovible sur lequel est fixé un brancard dans le sens longitudinal. Elles comportent plusieurs caractéristiques:

La première centralisation de la victime dans le sens longitudinale entre les sièges.

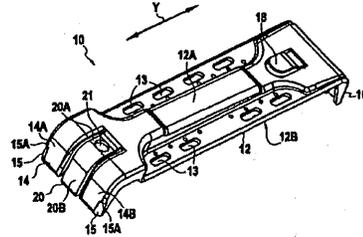
La deuxième permettre une place assise coté passager assure la surveillance de la victime.

La troisième permettre à la victime en position allonger dans la barquette d'être totalement sécurisé à l'intérieure d'un châssis tubulaire.

Le dispositif selon l'invention est destiné à l'extraction d'une victime avec quad version utilitaire.

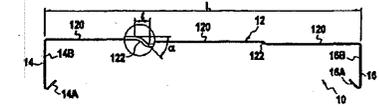
① 3.022.929 - ②(A1) - ③[14 57531] - ④ 01 août 2014. - ⑤ E 04 D 3/365 (2013.01), E 04 D 3/40. -
 ⑥ CROCHET DE COUVERTINE - ⑦ (Inventeur: MICOULEAU JEAN-FRANCOIS). - ⑧ Demandeur: ARAMIS. - ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. -
 ⑩ Priorité: FR, 25 Juin 2014, n° 1455888. -
 ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑦ Crochet (10) de fixation de couverture à un support, notamment pour couverture continue, ledit crochet (10) comprenant au moins deux portions formant ressorts (18, 20) configurées pour bloquer une couverture en position sur ledit crochet (10).



① 3.022.932 - ②(A1) - ③[14 57527] - ④ 01 août 2014. - ⑤ E 04 D 3/40 (2013.01). -
 ⑥ COUVERTINE - ⑦ (Inventeur: MICOULEAU JEAN-FRANCOIS). - ⑧ Demandeur: ARAMIS. -
 ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. -
 ⑩ Priorité: FR, 25 Juin 2014, n° 1455887. -
 ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

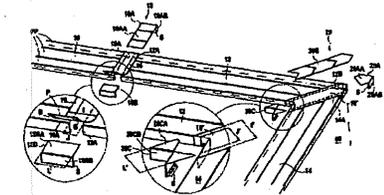
⑦ Couverture (10) s'étendant selon une direction de longueur (X) et selon une direction de largeur (Y) présentant une paroi de protection (12), caractérisée en ce que la section perpendiculaire à la direction de longueur (X) de la paroi de protection (12) est constituée par une pluralité de portions principales (120) successives selon la direction de largeur (Y) et décalées deux à deux dans un même sens selon une direction de hauteur (Z) perpendiculaire aux directions de largeur (Y) et de longueur (X), les portions principales (120) étant reliées deux à deux par une portion formant un dénivelé (122).



① 3.022.933 - ②(A1) - ③[14 57534] - ④ 01 août 2014. - ⑤ E 04 D 3/40 (2013.01). - ⑥ PROCÉDE D'ABOUTEMENT DE COUVERTINES - ⑦ (Inventeur: MICOULEAU JEAN-FRANCOIS). - ⑧ Demandeur: ARAMIS. - ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE. - ⑩ Priorité: FR, 25 Juin 2014, n° 1455889. - ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

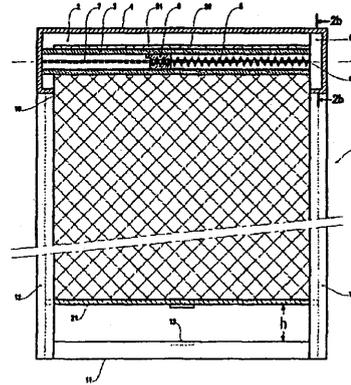
⑦ Procédé d'aboutement d'une couverture (10, 12, 14) avec une autre couverture ou équivalent (10, 12, 14), comprenant les étapes de:

- disposer un premier bout (10A, 12B) d'une première couverture (10, 12) et un second bout (12A, 14A) d'une seconde couverture ou équivalent (12, 14) bout-à-bout en ménageant un jeu (J, J') entre le premier bout (10A, 12B) et le second bout (12A, 14A),
- fixer une bande adhésive (16, 16') sur le premier bout (10A, 12B) et sur le second bout (12A, 14A) en recouvrant au moins en partie le jeu (J, J') et
- monter une pièce de protection (18, 20) sur la première et la seconde couverture (10, 12, 14) en recouvrement de la bande adhésive (16, 16').



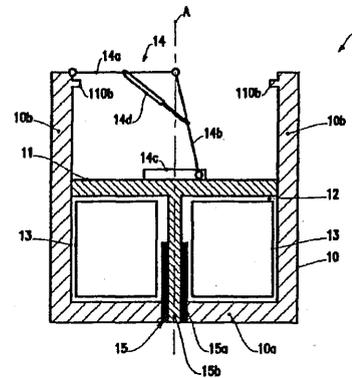
① 3.022.943 - ② (A1) - ④ [14 55981] - ② 26 Juin 2014. - ⑤ E 06 B 9/56 (2013.01), E 06 B 9/42. - ④ DISPOSITIF DE MISE EN TENSION D'UNE TOILE DE STORE. - ② (Inventeurs: WATTRELOS CYRIL; MAUMI PIERRE LUC). - ① Demandeur: MARITON Société anonyme. - ③ Mandataire: CABINET ROMAN. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ L'invention concerne un dispositif de mise en tension d'une toile (2) de store, comportant:
- un tube d'enroulement (3) monté mobile en rotation et sur lequel s'enroule et se déroule la toile (2),
- un ressort hélicoïdal (5) disposé dans le tube d'enroulement (3),
- un écrou (6) monté mobile en translation dans le tube d'enroulement (3) selon l'axe longitudinal (A) de ce dernier, lequel écrou coopère avec ledit tube de sorte que la rotation dudit écrou entraîne la rotation dudit tube et inversement,
et dans lequel l'écrou (6) est adapté pour se déplacer axialement par vissage sur les spires du ressort hélicoïdal (5) lors de la rotation du tube d'enroulement (3), ledit écrou se déplaçant ainsi jusqu'à atteindre une position de butée où il est en prise avec ledit ressort, ce dernier exerçant alors un couple de rappel sur ledit écrou lorsque ledit tube poursuit sa rotation.



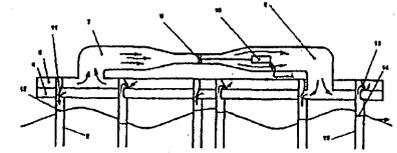
① 3.022.954 - ② (A1) - ④ [14 56225] - ② 30 Juin 2014. - ⑤ F 03 B 13/18 (2013.01), E 02 B 9/08, 3/04. - ④ INSTALLATION POUR LA RECUPERATION DE L'ENERGIE D'UNE HOULE ET/OU POUR L'ATTENUATION ACTIVE DE LADITE HOULE - ② (Inventeur: CARME CHRISTIAN). - ① Demandeur: CARME CHRISTIAN. - ③ Mandataire: CABINET ROMAN. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ L'invention concerne une installation comprenant au moins un caisson (1) positionné à une profondeur donnée dans un milieu marin, ledit caisson présentant une cuve rigide (10) dans laquelle se déplace un plateau oscillant (11), lequel plateau oscillant est adapté pour osciller selon un axe vertical (A) en fonction des fluctuations de la hauteur de la colonne d'eau créée par la houle au droit dudit plateau, ladite cuve et ledit plateau délimitant une chambre (12), caractérisée en ce que la chambre (12) est rendue étanche par une poche souple étanche (13) remplie d'un gaz et qui se déforme en fonction des oscillations du plateau oscillant (11), la pression du gaz dans ladite poche étant réglée pour compenser tout ou partie du poids de la colonne d'eau située au droit dudit plateau en l'absence de houle.



① 3.022.955 - ② (A1) - ④ [14 01419] - ② 25 Juin 2014. - ⑤ F 03 B 13/24 (2013.01). - ④ DISPOSITIF PERMETTANT LA RECUPERATION D'ENERGIE SUR DE LARGES SPECTRES DE HOULES - ② (Inventeur: LE MUET SEBASTIEN IVAN JEROME). - ① Demandeur: LE MUET IVAN GEORGES ALAIN. - ③ Mandataire: LE MUET IVAN. - ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ La présente invention concerne un dispositif de récupération d'énergie renouvelable capable d'exploiter de larges spectres de houles, comprenant une plate forme flottante ou solidaire d'une structure fixe ou du rivage, constituée de deux caissons superposés (5) et (6) de hauteurs faibles devant la largeur et la longueur du dispositif, lesquelles sont du même ordre de grandeur. Cet ensemble est équipé d'un très grand nombre de tubes identiques à axes verticaux (2) et (15), répartis sur toute son emprise, dépassant sous la plate-forme constituée par les caissons, les tubes étant ouverts en leurs extrémités inférieures, lesquels plongent dans l'eau, et comportant une extrémité supérieure encastrée dans les caissons dotée d'un clapet ouvrant de l'intérieur du tube vers le caisson supérieur (13), et d'un clapet ouvrant du caisson inférieur vers l'intérieur du tube (11). L'air, chassé dans le caisson supérieur (5) par la montée du niveau d'eau dans certains des tubes sous l'effet d'une vague (14), est acheminé au travers d'un groupe turbo générateur produisant de l'électricité (9) et (10), puis retourne en aval dans le caisson inférieur (6), pour être admis par aspiration dans les tubes pour lesquels le niveau d'eau est descendant (12).



RECEPTION DES ANNONCES
pour publication au *Journal officiel* de la Polynésie française
pour l'année 2016

Les délais limites sont fixés à 11 heures :

- le jeudi *de la semaine précédente* pour le JOPF du mardi ;
- le mardi *de la semaine en cours* pour le JOPF du vendredi,

SAUF pour les numéros suivants :

PUBLICATION AU JOPF		DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS	JOURS FERIES
N°	DATE		
25	Vendredi 25 mars	Lundi 21 mars	Vendredi 25 mars (Vendredi Saint)
26	Mardi 29 mars	Mercredi 23 mars	Lundi 28 mars (Lundi de Pâques)
37	Vendredi 6 mai	Lundi 2 mai	Jeudi 5 mai (Ascension)
38	Mardi 10 mai	Mercredi 4 mai	
40	Mardi 17 mai	Mercredi 11 mai	Lundi 16 mai (Pentecôte)
53	Vendredi 1 ^{er} juillet	Lundi 27 juin	Mercredi 29 juin (Autonomie)
57	Vendredi 15 juillet	Lundi 11 juillet	Jeudi 14 juillet (Fête nationale)
58	Mardi 19 juillet	Mercredi 13 juillet	
66	Mardi 16 août	Mercredi 10 août	Lundi 15 août (Assomption)
88	Mardi 1 ^{er} novembre	Mercredi 26 octobre	Mardi 1 ^{er} novembre (Toussaint)
91	Vendredi 11 novembre	Lundi 7 novembre	Vendredi 11 novembre (Armistice 1918)
92	Mardi 15 novembre	Mercredi 9 novembre	

Ces délais peuvent être modifiés en cours d'année.